

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2013

**MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1216)**

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 461

présenté par

M. Fromantin, M. Jean-Christophe Lagarde et M. Guillet

ARTICLE 19

Compléter l'alinéa 5 par la phrase suivante :

« Le Gouvernement remet au Parlement, dans les six mois après la promulgation de la présente loi, un rapport présentant les perspectives d'évolution du quartier de la Défense d'ici 2030. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La Défense est une référence historique mondiale en matière de Quartier d'Affaires qui contribue de manière significative à l'attractivité de la Métropole de Paris, de la Région Ile de France, et du territoire national.

Centre d'une attractivité économique importante, à forte valeur ajoutée, il contribue à la création et au maintien de centaines de milliers d'emplois sur son territoire, à sa proximité, et sur toute l'Ile de France dont il est un des principaux moteurs de croissance.

C'est un lieu de résidence hautement apprécié de ses habitants ; c'est aussi une vraie destination touristique, à fort potentiel de développement, un centre important d'enseignement supérieur, et un lieu d'activités commerciales à larges zones de chalandise.

Il a fait l'objet d'importants investissements publics et privés, d'autres sont en cours ou décidés.

Mais sa situation est fragile :

Une part importante de ses infrastructures publiques ont vieilli et ne sont plus au niveau attendu par ses utilisateurs permanents et ses visiteurs, et ne correspondent pas au standard de ses principaux concurrents ; le risque est grand de voir une désaffection des investisseurs, aussi bien dans des

rénovations d'immeubles anciens, que dans des constructions nouvelles. Les utilisateurs seront alors tentés d'aller vers d'autres territoires au coût moins élevé, en tout cas en apparence, ou vers d'autres quartiers d'affaires concurrents hors de nos frontières. Ceci conduirait à un déclin qui pourrait être rapide et difficilement réversible.

La gouvernance du territoire est diverse et ne permet pas de dégager une vision partagée à long terme, un cadre stratégique et un plan d'actions cohérent, indispensables pour optimiser les investissements publics et privés au bénéfice de la collectivité régionale et nationale.

Et pourtant ce territoire, par son histoire, sa situation actuelle, et sons potentiel d'évolution offre toutes les possibilités pour redevenir exemplaire.

C'est pourquoi un rapport à la représentation nationale pourrait permettre de poser les bases d'une réflexion stratégique sur ce quartier d'affaire.